

Dossier suivi par :
Ivan MARTINEAU
Directeur
Tél : 02 41 68 58 28
Mél : ce.0491771j@ac-nantes.fr.fr

5, rue Gutenberg
49000 Angers

Objet : Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du jeudi 27 février 2025

Début de la réunion à 18H30.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mmes Legoff et Perrin RUE périscolaire
- Mmes et MM : Arial, Baguet, Bailly, Bellayer, Bihry, Conte, De Smet, Du Bouëxic, Eschallier, Hardy, Jacquemont, Jenner, Lalande, Leblay, Martin, Vallais, et Rosier enseignants de l'école Condorcet
- Mmes et MM : Touzé, Gourdon, Didier-Debrard, Bene, De Souza, Duvochelle, Livenais, Marchand, Raffy et Bazille, parents d'élèves élus
- M. Laumailié stagiaire à l'école en préparation de concours CRPE

Personnes excusées :

- Mme Brothier, Inspectrice de l'Education Nationale chargé de la circonscription Angers Centre et Maine
- Mmes et M. Danel, Douce et Evanno enseignants de l'école Condorcet
- Mmes et MM Bocquet, Cumin, Dauphin, Eliès, Goguet, Jimenez-Schaaff, Koell, Guillot, Videlo, Barré, Morin et Maggiar, parents d'élèves élus

Points de l'ordre du jour :

M. Martineau informe le conseil d'école qu'il a autorisé M. Laumailié, ancien père d'élève de l'école en reconversion professionnelle, préparant le concours du CRPE et en stage dans l'école à assister exceptionnellement au conseil d'école.

1. Poursuite de scolarité : demandes de maintien

51 élèves vont quitter l'école pour rejoindre le collège. Les opérations d'affectation en 6^{ème} ont commencé cette semaine par la fiche volet 1 qui sert à vérifier les adresses des élèves. La fiche volet 2 sera distribuée en semaine 11, à partir du 10 mars.

L'équipe enseignante a proposé une orientation en SEGPA pour un élève de CM2, cette proposition a été refusée par la famille. Le dossier a été instruit et transmis à la commission départementale d'orientation.

4 demandes de maintien en grande section vont être transmises à la Maison Départementale de l'autonomie et l'autorisation de maintenir une élève, en grande section pour la seconde année consécutive a été demandée à la Direction Académique.

1 ou 2 demandes de maintien dans les classes élémentaires seront proposées aux familles.

2. Point sur les inscriptions – perspectives 2025-2026

Au 27 février 30 inscriptions pour des entrées en petite section ont été enregistrées. Au vu de la limitation de l'effectif des classes maternelles il reste donc 9 places disponibles en maternelle.

La prévision d'effectifs transmise à la Direction Académique est la suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
39	44	62	43	63	52	44	53

La répartition pédagogique sera décidée après avis du conseil des maîtres en période 3, dès que les effectifs seront confirmés.

3. Limitation des effectifs des classes maternelles

Par un mail en date du 7 février 2025, la Mairie d'Angers a informé M. Martineau de la limitation de l'effectif des classes maternelles à 145 élèves. Comme les effectifs au 27 février sont de 136 élèves, il reste 9 places disponibles. La consigne, donnée par la Mairie d'Angers au cas où l'effectif maximum serait atteint, est d'orienter les familles vers l'école maternelle Charles Bénier, que ces familles soient du secteur ou non.

Pour information :

- Au 27 février, 80 élèves sont hors secteur soit 19,41% de l'effectif. Ces élèves hors secteur peuvent l'être à des degrés divers allant d'un côté de rue ou d'un n° dans une rue à un autre quartier de la ville.
- Parmi les 80 élèves hors secteur il y a 11 élèves hors commune soit 2,66% de l'effectif.

4. Point de situation sur les accompagnements AESH

La situation de l'école Condorcet s'est améliorée.

8 enfants bénéficient d'une notification pour bénéficier de l'accompagnement d'un AESH.

1 enfant pour un accompagnement mutualisé de 6 heures et 7 enfants pour un accompagnement individuel de 135 heures au total. L'ensemble des notifications représente un total de 141 heures d'accompagnement. Sur ces 141 heures d'accompagnement 117 sont pourvues, soit un manque de 24 heures.

M. Martineau tient à préciser que l'accompagnement effectif représente la quasi-totalité des besoins en raison de l'absence hebdomadaire de certains enfants pour se rendre dans les services de soin.

Les dossiers MDA sont à l'initiative des familles et M. Martineau accompagne les familles qui en ont besoin et qui ne bénéficient pas d'un accompagnement social extérieur. Il reste 2 dossiers à finaliser pour des demandes de maintien en grande section.

5. Épidémie de coqueluche à l'école maternelle

Avant les vacances de février 8 élèves ont été victimes d'une épidémie de coqueluche, tout en étant vaccinés. Ces cas avérés ont été signalés au service de médecine scolaire et à l'Agence Régionale de Santé.

Un courrier provenant de l'ARS a été adressé à l'ensemble des parents de l'école le 30 janvier 2025.

La situation semble être revenue à la normale à la rentrée du 24 février.

6. Remplacement des enseignants pendant les mois de janvier et février

L'école Condorcet a connu un pic d'absence d'enfants mais aussi d'enseignants pendant la première période de l'année 2025.

En janvier :

- 43 journées d'absence d'enseignants soit 12,65%
- 20 journées non remplacées soit un pourcentage de remplacement de 53,49%

En février :

- 20 journées d'absence d'enseignants soit 11,76%
- 7 journées non remplacées soit un pourcentage de remplacement de 65%

Les élèves ont dû être répartis dans les classes des enseignants présents et M. Martineau remercie les parents qui ont fait montre de sens collectif en gardant leurs enfants lorsque cela a été possible.

7. Mise en place du programme EVARS à l'école Condorcet

Le programme est mis en place à l'école dans le respect des textes réglementaires pour :

- Transmettre des valeurs fondamentales, telles que le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes
- Lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide

Ce programme est aussi décliné sur les temps périscolaires.

8. Retards à la sortie des élèves à 16h45

M. Martineau indique que c'est un non-sujet.

Il précise que, quotidiennement, des enseignants subissent les retards des parents qui viennent récupérer leurs enfants en faisant preuve de résilience, sans parler des retards quotidiens à l'entrée en classe à 8h45. Mme Perrin et M. Martineau indiquent que des retards, dus aux conditions de circulation des transports en commun peuvent exister.

9. Problèmes de chauffage

Malgré une amélioration de la température de certains locaux, le chauffage de la salle de motricité en maternelle reste problématique. Le système de chauffage datant de plus de 35 ans est totalement obsolète et mérite d'être changé. Le conseil d'école demande donc à la Mairie d'Angers d'étudier ce sujet.

10. Demande de salle des maîtres

Le conseil d'école réitère sa demande à la Mairie d'Angers d'engager une concertation afin de trouver une solution pour la mise en place d'une salle des maîtres qui corresponde aux besoins de l'équipe enseignante en termes de lieu de repos/convivialité et de réunion.

11. Départs en retraite et nouvelles arrivées

Deux postes sont à pourvoir à la rentrée de septembre 2025 :

- Le poste de direction de M. Martineau qui fera valoir ses droits à pension au 1^{er} septembre 2025. Ce poste, faisant partie des postes à profil, fait l'objet d'un appel à candidature en dehors du mouvement intra-départemental. Les candidats éventuels seront reçus par Mme la Directrice Académique entre le 5 et le 19 mars. Le nom de la personne qui sera nommée devrait être connu d'ici à la fin du mois de mars.
- Le poste d'adjoint de M. Douce qui fera valoir ses droits à pension au 1^{er} septembre 2025. Ce poste fera l'objet d'un traitement lors du mouvement intra-départemental et le nom de la personne nommée sera connu à la fin du mois de mai.

12. Équipement des classes en VPI

Lors de la réunion avec les directeurs en date du 9 janvier, M. le Maire d'Angers a annoncé la volonté de la Mairie d'Angers de continuer l'investissement en VPI pour les écoles élémentaires de la ville. M. Martineau indique que le nombre de VPI dans les classes élémentaires est de 5 sur 11, soit 45,45%. La question est posée à M. Kirschner d'une éventuelle dotation dans ce cadre.

M. Kirschner confirme l'investissement municipal de 150000€ pour l'équipement des écoles en VPI, sans pouvoir donner de détails de ce déploiement.

13. État d'avancement de la végétalisation des cours

La phase de végétalisation est désormais terminée, les plantations prévues ont été effectuées pendant les vacances d'Hiver.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h40.